

## **Luc Walleyn distingué pour sa contribution au travail d'Avocats Sans Frontières**

Nous avons le plaisir de vous annoncer que Me Luc Walleyn, membre du Conseil d'Administration d'ASF depuis 12 ans, a reçu le 29 septembre le **prix 2010 décerné par les Anciens étudiants de l'association de droit de la Katholieke Universiteit Leuven** (Alumni Vlaams Rechtsgenootschap K.U.Leuven) à une « personnalité s'étant particulièrement distinguée dans la société ».

Ce prix consacre à la fois sa **contribution au travail d'Avocats Sans Frontières** pour la défense des droits humains dans le monde et **son rôle dans l'application et le développement du droit international pénal**, que ce soit dans le cadre de tribunaux internationaux – comme la Cour pénale internationale à La Haye – ou nationaux.

Me Walleyn est spécialiste en droit des étrangers, droits de l'homme et droit humanitaire international. Il est avocat au barreau de Bruxelles et est membre du comité consultatif pour le droit international humanitaire de la section francophone de la Croix-Rouge de Belgique. Il a été membre du Conseil de l'Ordre du barreau de Bruxelles et du Conseil d'administration du réseau international contre l'impunité Damocles.

Luc Walleyn collabore depuis de nombreuses années avec Avocats Sans Frontières, dont il a assuré la présidence de juin 1999 à juin 2001. Il a participé à plusieurs missions d'ASF, principalement dans la région des Grands Lacs et dans le cadre des programmes d'assistance judiciaire. En décembre 1996, il a été le premier avocat international à intervenir dans un dossier de génocide au Rwanda.

Membre fondateur du barreau pénal international, il a été particulièrement actif ces dernières années à la Cour pénale internationale de La Haye. Depuis juillet 2006, il y est l'un des représentants légaux des victimes dans l'affaire « Le Procureur contre Thomas Lubanga Dyilo », dont le procès – le premier à se tenir dans la CPI – s'est ouvert le 26 janvier dernier. Entre juillet 2006 et décembre 2008, Me Walleyn et son confrère Me Mulenda ont bénéficié de l'assistance d'ASF pour représenter les victimes, avant qu'une aide légale leur soit accordée par la CPI. Avocats Sans Frontières a fait un important travail de lobbying pour soutenir ce système novateur de participation des victimes.

Toute l'équipe d'Avocats Sans Frontières se réjouit de cette distinction qui honore également l'association et adresse ses félicitations à Me Walleyn.

Pour lire l'interview de Luc Walleyn parue dans la dernière newsletter d'ASF et pour en savoir plus sur les activités de notre association, rendez-vous sur le site internet [www.asf.be](http://www.asf.be).

La cérémonie de remise du prix aura lieu le 5 mars 2010. Plus d'informations sur <http://www.law.kuleuven.be/alumni>.

Contact pour Monsieur Luc Walleyn : [LucW@blanmailland.be](mailto:LucW@blanmailland.be)

Contact chez Avocats Sans Frontières : + 32 (0)2 223 36 56 – [info@asf.be](mailto:info@asf.be)